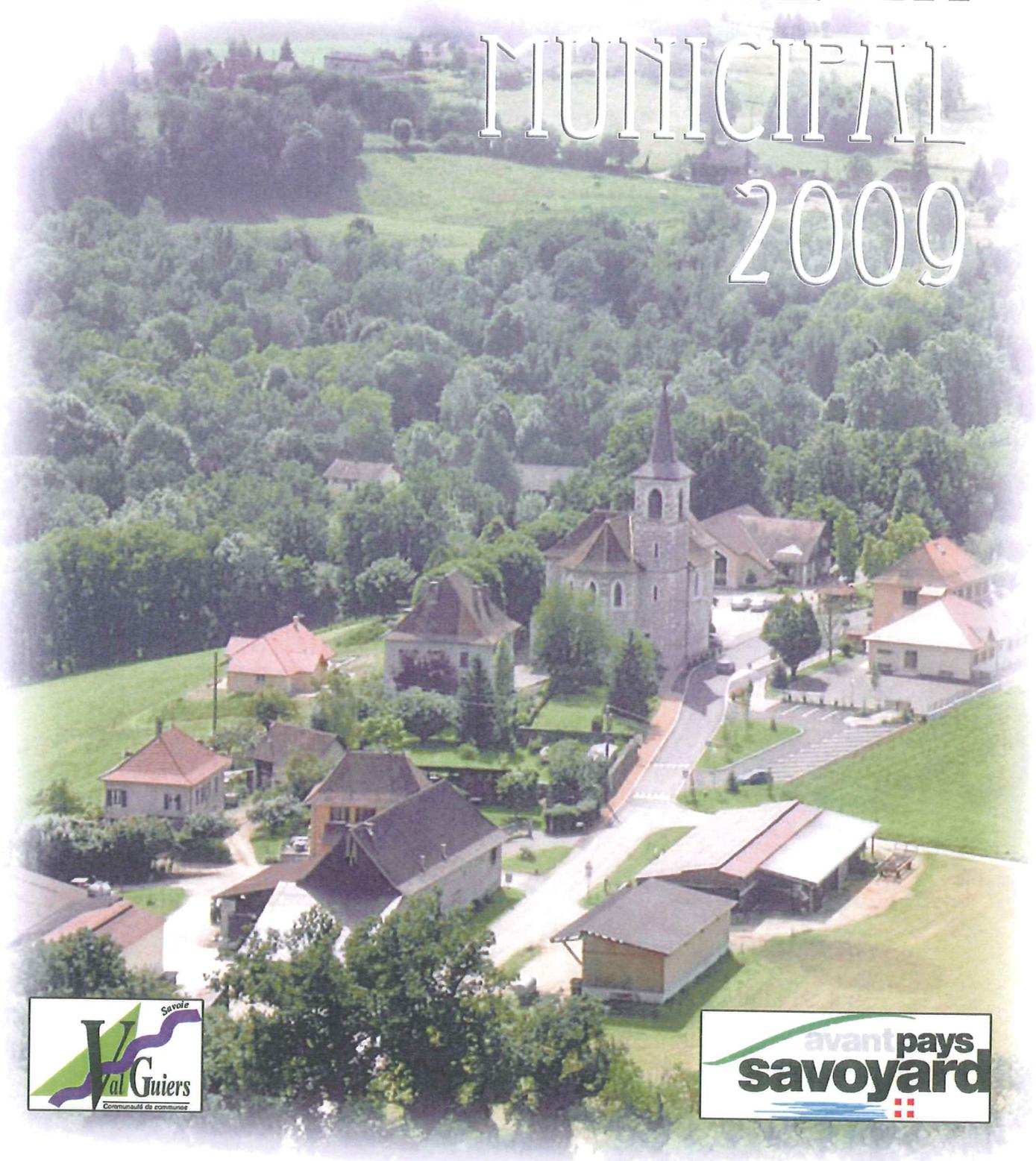


*Belmont
Tramonet*



BULLETIN MUNICIPAL 2009



SOMMAIRE

Belmont
Tramonet

<i>Le mot du maire</i>	<i>page 1</i>	<i>Sou des écoles</i>	<i>page 19</i>
<i>Communication</i>	<i>page 2</i>	<i>Entraide et solidarité</i>	<i>page 20</i>
<i>Notre commune</i>	<i>page 3</i>	<i>Téléthon 2008</i>	<i>page 20</i>
<i>Le budget de la commune, comment ça marche ?</i>	<i>page 3</i>	<i>Association ADMR</i>	<i>page 20</i>
<i>Le budget primitif 2008</i>	<i>page 4</i>	<i>Association RE SA</i>	<i>page 21</i>
<i>Les réalisations 2008</i>	<i>page 6</i>	<i>PARRI Solidarité</i>	<i>page 21</i>
<i>Les projets 2009</i>	<i>page 8</i>	<i>Les Amis du Togo</i>	<i>page 22</i>
<i>Permis de construire 2008</i>	<i>page 9</i>	<i>Une infirmière libérale à Belmont-Tramonet</i>	<i>page 22</i>
<i>Déclarations préalables 2008</i>	<i>page 9</i>	<i>Isactys</i>	<i>page 23</i>
<i>CCAS</i>	<i>page 10</i>	<i>Diverses infos</i>	<i>page 24</i>
<i>Fleurissement</i>	<i>page 10</i>	<i>SPANIC</i>	<i>page 24</i>
<i>Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre</i>	<i>page 10</i>	<i>L'Office du Tourisme Val Guiers</i>	<i>page 25</i>
<i>Départ à la retraite de notre facteur</i>	<i>page 11</i>	<i>Le ramassage des ordures ménagères</i>	<i>page 25</i>
<i>Fête des quartiers</i>	<i>page 11</i>	<i>Le tri des déchets</i>	<i>page 25</i>
<i>Nos enfants</i>	<i>page 12</i>	<i>Les déchetteries</i>	<i>page 25</i>
<i>Ecoles</i>	<i>page 12</i>	<i>Rucher école</i>	<i>page 26</i>
<i>SQUU scolaire de Montbel</i>	<i>page 12</i>	<i>Conseil architecture urbanisme</i>	<i>page 26</i>
<i>Transport scolaire</i>	<i>page 14</i>	<i>Etat civil</i>	<i>page 26</i>
<i>Centre de loisirs Mosaïque</i>	<i>page 14</i>	<i>Divers tarifs</i>	<i>page 27</i>
<i>Conseil Municipal Jeunes</i>	<i>page 14</i>	<i>Permanence Centre Social</i>	<i>page 27</i>
<i>SQUU Jeunesse</i>	<i>page 15</i>	<i>Numéros de téléphone utiles</i>	<i>page 28</i>
<i>Participation communale 2008</i>	<i>Page 16</i>		
<i>Le mot des associations</i>	<i>page 17</i>		
<i>ACCA Saint Hubert</i>	<i>page 17</i>	<i>Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie</i>	
<i>Aînés ruraux</i>	<i>page 17</i>	<i>Bibliothèque intercommunale "Montbel Auteurs"</i>	
<i>Association "Des Copains d'Abord"</i>	<i>page 17</i>	<i>avant-dernière page de couverture</i>	
<i>Le groupe choral "Si l'on chantait"</i>	<i>page 18</i>		
<i>Association "Idées et Créations 2008"</i>	<i>page 18</i>		
<i>Communauté locale de Belmont-Tramonet</i>	<i>page 19</i>		

*Vous trouverez au milieu
du bulletin municipal un encart détachable
"Spécial Tri Sélectif"*

Extrait du discours des Vœux du Maire du Dimanche 11 Janvier 2009.

« Je suis à nouveau très heureux, de vous retrouver, comme chaque année pour notre traditionnelle cérémonie des vœux et je vous en remercie. C'est toujours un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges pour débiter l'année sous de bons auspices, dans un esprit de tolérance, d'écoute et de générosité. Au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année. Que cette année vous apporte joie, bonheur et surtout la santé. Je souhaite un prompt rétablissement aux personnes souffrantes ou atteintes par la maladie et beaucoup de bien-être aux personnes âgées. J'ai, bien entendu, une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés parfois prématurément. Il est naturel, à l'occasion des vœux, de regarder un an en arrière, pour faire le bilan de ce qui a été accompli. Notre commune, malgré les incertitudes qui nous guettent dans les années à venir (crise économique, baisse des différentes aides, réforme des collectivités locales et des impôts locaux, charges toujours plus importantes suite aux transferts de l'État), doit anticiper et maîtriser ses dépenses en fonction de ses moyens pour conserver une situation financière saine et ce, avec un faible taux d'imposition. 2008, aura été l'année des élections municipales et je voudrais à nouveau associer et remercier tous les élus du précédent mandat pour leur investissement. Vous nous avez fait confiance en grande majorité afin de poursuivre les actions engagées et réaliser de nouveaux projets. Une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail immédiatement avec le vote de son premier budget. De nouveaux élus découvrent cette fonction, pleine de grandeur mais aussi d'obligations ! J'ai la chance de m'appuyer sur une équipe dont je suis fier, une équipe efficace, soudée et heureuse d'être à votre service. Je parlais ici même, l'an passé des travaux lancés sur la place de notre Village. Nous bénéficions maintenant d'un nouveau parking, d'une traversée de village plus sécurisée et d'un arrêt devant l'école pour les cars scolaires. Les inaugurations officielles ont eu lieu le Samedi 7 Juin avec en point d'orgue la nouvelle école baptisée par les enfants « le coup de crayon ». Ce fut aussi l'année des travaux d'entretien de nos bâtiments communaux et de la mise en place de la bibliothèque intercommunale au premier étage du bâtiment Mairie dont l'ouverture officielle est prévue le 12 Janvier prochain. Je vous invite bien entendu à vous y rendre, plus de 3000 ouvrages sont à votre disposition. C'est un aménagement particulièrement bien réussi, qui donnera satisfaction à ses utilisateurs. Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont fait de nombreux dons de livres et particulièrement l'équipe de bénévoles dirigée par Dominique BRET VITTOZ qui œuvre sans relâche depuis cet été et ce, plusieurs fois par semaine. La nouvelle bibliothèque sera pour nos deux communes, Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel, un lieu de détente et de loisirs, mais aussi de développement culturel. Ce projet a pu également se réaliser grâce au partenariat avec la bibliothèque départementale et les aides financières allouées par le Conseil Général de la Savoie. Toujours à l'étage de la Mairie, le Conseil Syndical a également réalisé l'aménagement d'une salle informatique pour les écoles. La commission communication a travaillé sur la préparation et la mise en forme du site internet qui devrait être accessible très prochainement. 2008, c'est aussi la phase d'étude d'identification des voies et la numérotation des maisons. En 2009, la seconde phase fera l'objet d'un appel d'offres pour le choix des fournitures et les travaux de mise en place. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet et surtout de l'organisation matérielle sur le terrain. L'INSEE vient de nous communiquer le nouveau nombre d'habitants de notre commune au 1^{er} Janvier 2009. Il s'élève à 513 habitants. C'est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et la meilleure intégration possible.

À toutes ces actions et réflexions municipales s'ajoutent celles conduites par la Communauté de Communes dont l'ensemble de ses habitants en est bénéficiaire. À l'étude, un projet de rond point à la sortie immédiate de l'autoroute qui s'avère terriblement dangereuse.

Vos élus ont beaucoup travaillé en 2008, mais ils devront travailler encore plus en 2009 et les années qui suivent pour : mener à terme avec le syndicat d'assainissement les

études pour le raccordement à la future station interdépartementale, finaliser les travaux importants du raccordement des eaux pluviales sur le secteur de Tramonet, aménager l'aire de jeux pour la garderie, réaliser une extension de l'atelier communal avec création d'un sanitaire, étudier l'aménagement voir l'agrandissement du logement communal de Tramonet, réhabiliter l'entrée et les allées principales du cimetière, poursuivre le diagnostic de sécurité routière sur tout le territoire. 2009 verra une première phase d'un aménagement sécuritaire sur la traversée des Chaudannes au niveau de l'arrêt des cars. La fin du nouveau lotissement « le Pré Armand » va permettre de réaliser un aménagement routier et un cheminement piéton. 2009 sera également l'année de diverses réfections de voirie. Il reste encore énormément de travail qui nécessitera beaucoup d'implication de vos élus. Le rôle des élus municipaux et communautaires, des membres et acteurs du CCAS, du personnel communal et intercommunal est d'être au service de la population, je souhaite les remercier tous sans exception, de leur implication et du travail fourni. Un grand merci également à nos enseignants, à tous les professionnels qui exercent et participent ainsi activement à la vie de notre Commune : les entreprises, les agriculteurs, les commerçants et artisans. Au nom de la collectivité, je salue et je me réjouis du dynamisme de nos associations et des manifestations qu'elles nous proposent tout au long de l'année. Nous avons mis en place au sein du conseil municipal une commission chargée d'élargir notre collaboration avec les associations. N'hésitez pas à contacter son responsable. Merci aussi au conseil municipal des jeunes et à vous tous pour votre aide dans cette tâche immense et passionnante qui est la gestion de notre village. Malgré les difficultés, nos appréhensions, soyons optimistes, n'ayons pas peur d'être heureux et épanouis, soyons au contraire fiers de l'être. Je peux vous assurer que notre motivation et notre enthousiasme sont intacts et nous apprécions le soutien que vous nous manifestez tous. Nous souhaitons continuer à améliorer la vie quotidienne des Belmontois et des Belmontoises et que l'image de Belmont-Tramonet continue de s'améliorer et que la vie y soit toujours plus agréable. Je formule pour vous tous, et pour vos proches, des vœux de santé et de bonheur. Je souhaite pour notre pays plus de solidarité et de fraternité.

À tous une excellente année et merci de votre écoute. »

Le Maire,

Nicolas VERGUET

Communication

Le site internet de Belmont-Tramonet est en cours de construction et devrait voir le jour dans le premier trimestre 2009. Ce nouvel outil de communication permettra aux habitants de suivre en temps réel les évolutions de la vie de la commune, d'avoir accès à certains services administratifs, et sera également un support de présentation de Belmont-Tramonet pour les nouveaux arrivants.

Le logo de la Commune : Plusieurs propositions ont été transmises par notre prestataire chargé de la construction du site internet. Le conseil municipal a opté pour une présentation rappelant les rivières du Guiers et du Thiers, un fond de verdure pour la campagne et l'autoroute traversant la commune en direction de la capitale de la Savoie.



La verdure



Les deux rivières :
le Guiers et le Thiers



La croix de Savoie



L'autoroute

Ce budget de la commune, comment ça marche ?

Le budget préparé par la commission finances du conseil municipal et voté ensuite par l'ensemble des membres du conseil, avant le 31 mars, recouvre l'ensemble des ressources et des dépenses mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la municipalité.

La comptabilité publique définit précisément les règles selon lesquelles recettes et dépenses doivent être classées.

On distingue :

- le fonctionnement, qui enregistre les charges et produits courants de la ville.
- l'investissement qui retrace les opérations d'équipement de la ville (acquisitions mobilières et immobilières, travaux...).
- Le budget peut être voté en deux fois : en début d'exercice le conseil municipal adopte le budget primitif qui est complété, si besoin, en cours d'exercice par un budget supplémentaire.

Le budget primitif :

C'est un acte essentiel qui fixe et autorise les dépenses et les recettes de l'année. Il est la traduction budgétaire des opérations que la commune souhaite mener.

Les Dépenses

Dépenses de fonctionnement

Traitement du personnel, entretien des bâtiments, des espaces verts et de voiries, achats de fournitures diverses, participations aux EPCI (Communauté de communes, syndicats), diverses actions sociales, culturelles et sportives, paiement des intérêts des emprunts...

Dépenses d'investissement

Acquisitions foncières, constructions ou rénovations de bâtiments, acquisitions de matériel et mobilier, aménagements divers équipements publics, travaux routiers, remboursement du capital des emprunts...

Les Recettes

Impôts locaux

- La taxe d'habitation payée par les occupants (propriétaires ou locataires)
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (payée par les propriétaires)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (payée par les propriétaires)
- La taxe professionnelle payée par les commerçants et industriels

Transferts de l'État

- Dotations et subventions (de fonctionnement et d'investissement)
- Compensation des transferts de compétence, d'exonérations et dégrèvements

Emprunts

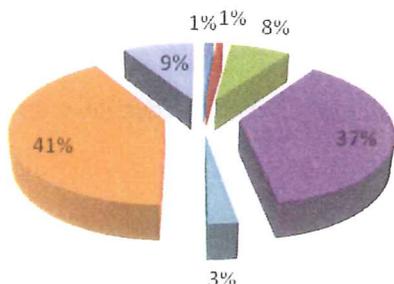
Autres

- Revenus du domaine, produit d'exploitation

Ce budget primitif 2008

Recettes 2008 (en milliers d' Euros)

- Ressources propres = 15.00
- Produits divers = 10.15
- Dotations de l'Etat = 91.83
- Impôts et Taxes = 451.20
- Fonds de compensation TVA = 32.83
- Epargne (résultat excédentaire reporté 2007) = 495.98
- Subventions d'investissement = 109.80



IMPOSITION COMMUNALE Produit fiscal 386.814 €



Les taux communaux d'imposition

après une baisse en 2002, restent inchangés depuis plusieurs années.

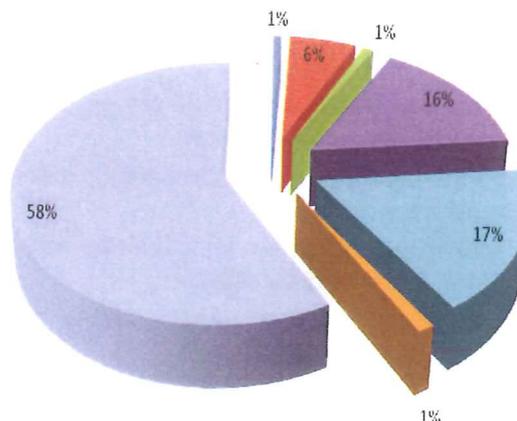
- Habitation : 4,82 %
- Foncier bâti : 8,67 %
- Foncier non bâti : 2,01 %
- Taxe professionnelle : 8,67 %

Subventions aux associations et participations aux divers syndicats intercommunaux

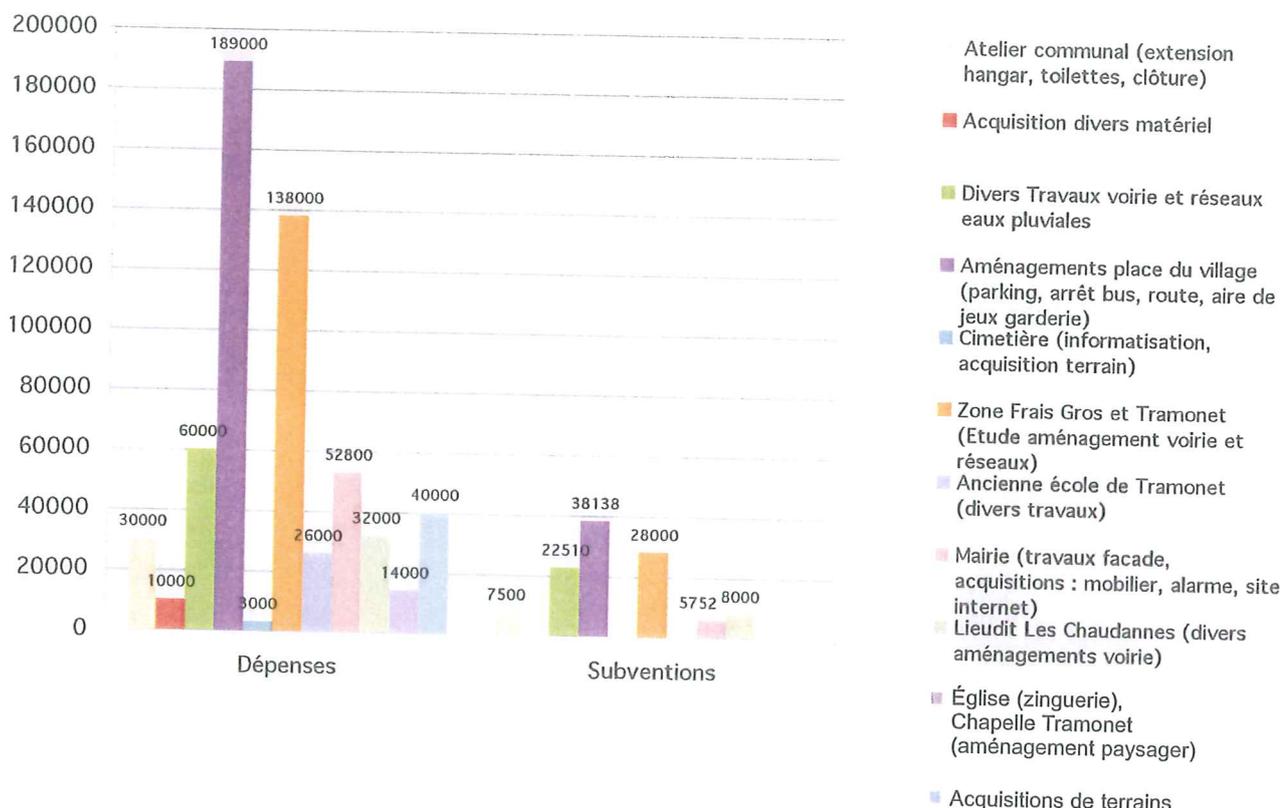
Associations	Montant (€)
ADMR	3.360 € (budget CCAS)
Parisolidarité	774 €
Loginuit	200 €
Togo	200 €
Croix Rouge	200 €
Pupilles enseignement public & Délégation cantonale	100 €
Familles (activités sportives et culturelles (50 / enfant)	1750 € versés aux associations pour réduction cotisation des familles
Sou des Ecoles Belmont et Verel	500 €
Syndicats	
Scolaire de Montbel	73.812 € (écoles maternelles et primaires, cantine, garderie)
Collège St Genix	1.965 € (gymnases)
Lycée Pravaz	840 € (Instal. Sportives)
Jeunesse (ado et Halte garderie)	2.877 €
Aménagement Guiers et Affluents	3.915 €
Télévision	300 €
Centres de Loisirs (pour réduction tarif)	Participation suivant fréquentation
Pont de Bsin	600 €
St Genix sur Guiers	100 €
Avressieux	300 €

Dépenses 2008 (en milliers d' Euros)

- Jeunesse, sport et culture = 8.93
- Enseignement = 73.91
- Social, entraide et solidarité = 10.59
- Services généraux (salaires, entretien, fournitures...) = 187.17
- Participation aux établissements publics = 211.21
- Emprunts = 13.99
- Dépenses directes d'investissement = 700.99



Détail grandes opérations d'investissement



Compte administratif 2008 (réalisation des dépenses et recettes)

Le Compte Administratif, c'est l'acte qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice comptable et budgétaire concerné, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restent à réaliser).

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures, réparations...)	85 165,95	Excédent résultat exercice 2007 reporté	337 609,33
Charges de personnel	75 110,28	Atténuation de charges (div. remboursements)	3 508,73
Atténuation de produits (Particip. Communauté Communes)	207 324,00	Produits des services (diverses locations)	3 131,47
Dépenses imprévues		Impôts & taxes : habitation - Foncier - Profes.	433 432,00
Autres charges (Subv & participations Assoc., Syndicats...)	115 544,39	Dotations et participations de l'Etat	100 197,00
Charges financières (Intérêts des emprunts)	1 509,46	Autres produits de gestion courante	8 407,78
Amortissement - opération d'ordre	150,00	Produits exceptionnels	6 824,07
Total dépenses fonctionnement réalisées	484 804,08	Total recettes fonctionnement réalisées	893 110,38
Résultat excédentaire de la section fonctionnement : 408 306,30			
Déficit 2007 d'investissement reporté	17 255,73	Amortissement - opération d'ordre	150,00
Remboursement capital des emprunts	12 481,02	Affectation partielle résultat fonctionnement 2007	158 372,73
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat.)	219 348,78	Dotations, fonds divers (TVA, TLE..)	65 453,36
Total - Dépenses d'investissement réalisées	249 085,53	Subvention investissement (Département, Etat)	49 639,42
Restes à réaliser (dépenses engagées sur 2008)	80 193,00	Total - Recettes d'investissement	273 615,51
Résultat déficitaire de la section d'investissement avec prise en compte des dépenses engagées			55 663,02
RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE 2008 = 352.643, 28 EUROS			

Détail des dépenses "équipement" - répartition par opération :

Eclairage public - Les Chaudannes	1 306,53	Aménagement de la Mairie	32 685,33
Acquisition de matériel	1 674,47	Eglise - Chapelle	13 013,59
Travaux voirie et réseaux	20 346,21	Ancienne école et lavoir "Tramonet"	12 841,83
Aménagement traversée village (parking, route...)	137 480,82		

Les réalisations 2008

Chef-lieu

Bâtiments publics

SALLE POLYVALENTE « LES MARRONNIERS »

Réfection des boiseries extérieures et nettoyage des mousses de la toiture.

PRÉAU DE L'ÉCOLE

Pose de chéneaux et nettoyage des mousses sur le toit.

ÉGLISE

Pose de chéneaux

MAIRIE

Réfection de la façade avec une mise en valeur de son aspect d'origine et nettoyage des mousses sur le toit.



Voiries et réseaux

Achèvement au printemps des travaux sécuritaires aux abords des écoles : arrêt de bus, ralentisseurs à l'entrée et à la sortie du chef-lieu et aménagement d'un nouveau parking avec accès direct dans la cour de l'école.



Extension du réseau d'eaux pluviales jusqu'au ruisseau du Thiers et réfection du chemin adjacent raviné par les ruissellements importants.

Tramonet

Bâtiments publics

ANCIENNE ÉCOLE

Pose de nouveaux chéneaux.

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA CHAPELLE

Enlèvement de quelques arbres pour une meilleure visibilité. Terrassement de talus et mise en valeur des abords avec la plantation de nouveaux végétaux.

Destruction des murets en pierre trop endommagés pour une restauration.

LAVOIR

Réfection de la charpente.



Voirie

Fin décembre, des travaux ont été réalisés sur la route montant à Bachelin par Tramonet. Le terrain au milieu du virage situé en limite de la commune de St-Genix-sur-Guiers s'est affaissé. L'enrochement réalisé avec de gros blocs a contribué à assainir l'assise de la route. Une grille supplémentaire et un merlon en terre faciliteront l'évacuation des eaux pluviales. L'enrobé de la route sera effectué après stabilisation complète du terrain.



Aire de stationnement au barrage Richard

Dans le cadre du développement de la pratique du canoë-kayak sur le Guiers, un réaménagement des accès est à l'étude. Dans un premier temps, et en raison de l'afflux des véhicules, une aire de stationnement a été réalisée cet été.

Identification et nomination des voies - numérotation des maisons

La première phase du projet s'est achevée en cette fin d'année. Les voies principales ont été répertoriées et nommées. Elles feront l'objet d'une signalétique supplémentaire. À noter, cette opération ne supprime pas l'appellation des hameaux existants. Elle simplifie la cartographie de la commune pour une localisation plus rapide des habitations, nécessaire particulièrement pour les recherches des services d'urgence et autres distributions. Ce premier travail terminé le prestataire a ensuite élaboré la numérotation des maisons à partir de ce plan d'identification des voies. La méthode adoptée est basée sur le système métrique et définit donc le lieu d'habitation avec précision. Le numéro attribué à chacun correspond à la distance de l'habitation par rapport à l'origine de la voie (arrondi au zéro pour le côté droit et au 5 pour le côté gauche). Comme précisé à la note d'information communale distribuée courant novembre le plan des voies est consultable en Mairie.

La concrétisation de ce projet par la pose des panneaux et plaques numérotées des maisons sera réalisée courant 2009 suite à l'appel d'offres pour le choix du prestataire.



Les projets 2009

Les Chaudannes – aménagements sécuritaires sur deux secteurs

Devant l'abribus, un aménagement pour la sécurité des piétons va être mis en place au printemps. Cette sécurisation consistera à la construction d'un plateau surélevé traversant d'une dizaine de mètres. Les abords de l'abribus seront finis en enrobé et une bande terre sera conservée le long des propriétés pour le fleurissement futur. Deux grilles pour le captage des eaux pluviales seront installées.

Entre les lotissements du Clos du Moulin et du Pré Armand, un projet de sécurisation est à l'étude. Il consistera à créer un plateau traversant visant à ralentir la circulation des automobilistes et à aménager un chemin piétonnier permettant de rejoindre l'abribus. Ces travaux seront réalisés dès que la voirie du lotissement du Pré Armand sera achevée.

Une réunion d'informations et de présentation du projet d'ensemble sera proposée à l'ensemble des habitants de ces deux secteurs.

Tramonet

En 2009 nos efforts porteront en priorité sur une réflexion autour des aménagements possibles visant à sécuriser les carrefours de l'ancienne école de Tramonet et de la montée de la Toniette.

Aménagement sanitaire de l'atelier communal existant et étude du projet de création d'un nouveau local.

Étude pour la restructuration du logement communal de l'ancienne école avec aménagement des combles.

Étude rénovation à l'intérieur de la chapelle.

La Caramatrandière

Prévision d'une réfection partielle de la route de la Caramatrandière ainsi que la finition du fossé.

Chef-Lieu

- Étude sur une rénovation à l'intérieur de l'église.
- Aménagement du terrain vers la garderie.

Cimetière

Aménagement de l'entrée et des allées principales.

Signalétique des Hameaux et numérotation des maisons

L'étude de nomination des voies s'est achevée fin 2008. Elle a permis de faire le point sur la procédure de numérotation des maisons et sur le besoin en fourniture de panneaux et de plaques. Au cours du premier semestre, l'appel d'offres sera lancé pour le choix du fournisseur qui effectuera également la pose avant la fin de l'année.

Permis de construire 2008

M. BARTOLOMEI Marco et M^{me} FUENTES Nathalie :

Maison d'habitation, Les Chaudannes – Lot N° 7 - Lotissement « Le Pré Armand »

M. FERNANDES PALHA Victor :

Maison d'habitation, Les Chaudannes – Lot N° 8 - Lotissement « Le Pré Armand »

M. PICHON Gérard :

Extension d'une maison d'habitation, La Toniette

M^{me} GENTIL-PERRET Sylvie :

Modificatif permis 2007 maison d'habitation, modification et création d'ouvertures en façade et création garage La Clavetière

M. DUSSAULX Ludovic et M^{me} MARTIN Claire :

Maison d'habitation, Les Chaudannes - Lot N°1 – Lotissement « Le Pré Armand »

GAEC LES ACACIAS :

Création d'un local de traite dans un bâtiment d'élevage existant, Tramonet

M. FLEUTIAUX Jean-Marc :

Maison d'habitation, Les Chaudannes – Lot n°4 – Lotissement « Le Pré Armand »

M. PILLARD Yannick et M^{me} FONTAINE Aurélie :

Maison d'habitation, Tramonet

M. MAZARD Eric :

Adjonction d'une terrasse couverte sur maison d'habitation, La Belle Étoile

GAEC DU THIERS :

Modification d'un bâtiment agricole existant – Agrandissement et construction d'une fosse à lisier, Beauregard

Déclarations préalables 2008

M^{me} GROS Karine :

Construction piscine, Les Chaudannes

M. MIHALCEA Luri :

Construction d'un chalet de type HLL (Habitation Légère de Loisirs), Le Gué d'Avaux

M. PERROT-MINNOT Pascal :

Capteurs solaires sur toiture, Le Pivet

M. GARIN Marc et M^{me} DUHOUX Marjolaine :

Installation d'une clôture en limite de propriété, Les Chaudannes

M. BOULY Xavier :

Division parcellaire en vue de construction, Tramonet

COMMUNE DE BELMONT-TRAMONET :

Travaux de réfection de la façade mairie

M. PINSON André :

Construction de deux abris dont un fermé, Les Chaudannes – « Le Clos du Moulin »

M. BRET-VITTOZ René :

Création ouverture sur façade Est d'une maison d'habitation, La Clavetière

M. BEAUCHAMP Daniel :

Division parcellaire en vue de construction, La Forêt

CEREGRAIN :

Construction d'un boisseau sur pieds pour stockage de céréales, Zone Val Guiers

CCAS



Le 10 février 2008, 69 personnes ont participé au repas annuel des plus de 65 ans et 5 membres du Conseil Municipal Jeunes de Belmont-Tramonet ont collaboré joyeusement aux réjouissances de tous.

Le 13 septembre, 42 personnes sont parties en direction de MÂCON. Après une pause petit-déjeuner en cours de route, elles ont pu découvrir la région. Un circuit guidé par un professionnel à travers le Mâconnais jusqu'à Cluny a permis la découverte des fouilles de la célèbre Abbaye, riche d'un passé historique et artistique. Puis visite et petite dégustation de produits d'une exploitation produisant des crèmes de fruits avant de se retrouver au restaurant pour un bon repas. L'après-midi, visite des villages fleuris au cœur des vignobles avec passage au pied de la roche de Solutré et en fin de journée dégustation des vins et remise d'un petit cadeau à chacun constitué de produits gastronomiques de la région.

Pour Noël, comme chaque année les membres du CCAS ont remis un présent aux personnes âgées. Cette année, 45 colis ont été distribués.

Le transport des personnes âgées vers Pont-de-Beauvoisin continue le jeudi après-midi avec l'aide de Monsieur Henri Gavend qui conduit le minibus ou de Madame Lucienne François qui le remplace occasionnellement. Nous les remercions pour leur investissement dans cette action qui est fort appréciée.



Fleurissement

Des nouveaux massifs ont été créés autour la mairie et du nouveau parking de l'école et c'est plus de 580 végétaux qui ont été plantés cette année pour embellir notre commune.

Concours des balcons et maisons fleuris

Nous vous proposons un concours pour cet été.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie jusqu'au 30 juin 2009. D'autres informations vous seront fournies ultérieurement.

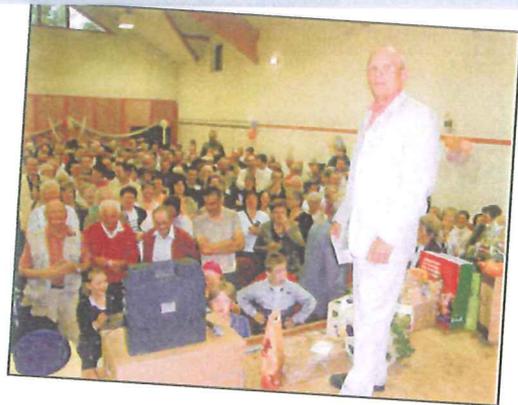
Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Depuis quelques années, les conseillers municipaux jeunes participent aux diverses cérémonies du 8 mai et 11 novembre. Ils rendent ainsi hommage aux anciennes victimes de guerre et lisent quelques textes de circonstance avec émotion. Nous les remercions ainsi que les musiciens de l'harmonie de l'Écho du Grenand.



Départ à la retraite de notre facteur

Le 26 Avril 2008, Christian Peronnet faisait sa dernière tournée après avoir parcouru pendant vingt-six ans, dans le cadre de sa tournée, les communes de Belmont-Tramonet, Verel-de-Montbel et Gubin à Domessin. Fin mai, c'est entouré de ses collègues, famille, amis et des habitants qui jalonnaient son parcours qu'il a fêté son départ le cœur gros et la larme à l'œil. Tous, lui ont témoigné leur affection à travers des chansons et de nombreux cadeaux. Tous, regrettent déjà son départ et avec beaucoup d'émotion lui ont souhaité une bonne et heureuse retraite.



Fêtes des quartiers



4^e Fête des Chaudannes 2008

Une fois encore, les habitants des Chaudannes se sont rassemblés le 31 août 2008 à l'étang du Gué d'Avaux pour partager un repas convivial. 84 personnes étaient présentes cette année. Le repas fut suivi d'un concours de pétanque improvisé et de jeux divers pour les enfants.

Rendez-vous est donc pris pour la 5^e Fête des Chaudannes 2009 qui devrait nous permettre de souhaiter la bienvenue aux arrivants du lotissement « le Pré Armand » ainsi qu'à tous les nouveaux habitants du quartier.

Repas de quartier du chef-lieu

Pour la seconde fois, les habitants du chef-lieu se sont réunis pour le repas de quartier. Il a eu lieu le dernier jour de l'été, le 21 septembre 2008. Une quarantaine de personnes ont participé au repas qui ne s'est pas déroulé sous les marronniers, comme l'année précédente, mais à l'intérieur de la Salle des Marronniers, faute de beau temps. Malgré ce changement de lieu, tout le monde a pu passer un agréable moment.

Le Pivet, un hameau qui bouge !

Les feux de la Saint-Jean :

Pour fêter la Saint-Jean, les habitants du PIVET se sont retrouvés autour d'un barbecue. Des musiciens de Saint-Béron sont venus prêter « main forte » aux musiciens locaux pour une aubade très appréciée à l'heure de l'apéro. À la nuit tombante, le traditionnel feu a été allumé. Des notes de musique égrenées tout au long de la soirée, des cahiers de chants ressortis des placards, c'était la recette gagnante d'une chaleureuse ambiance qui s'est prolongée jusque tard dans la nuit. Nous nous sommes quittés qu'après s'être donné rendez-vous pour 2009.



Les illuminations : Les habitants du PIVET ont pris l'habitude de se retrouver début décembre pour fêter les illuminations. Chaque famille a apporté un plat à partager. C'est ainsi que nous avons pu apprécier les talents culinaires de chacun : toasts, soupe aux choux, diots, fromage local, crumble et bûches, etc. Cette soirée était aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Sandrine, Jérôme et leurs enfants, une nouvelle famille qui s'installe dans notre hameau.



Ecoles



Tous les enfants de l'école primaire sont maintenant scolarisés quatre jours par semaine, rythme qui avait été mis en place depuis plusieurs années sur les écoles du regroupement de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel. Quatre-vingt élèves sont accueillis par les trois enseignants ; trente deux sur l'école maternelle par Madame BOIS dont sept en petite section, neuf en moyenne et seize en grande. Elle est secondée par Laurence HANKIC qui encadre aussi les enfants pendant la cantine, la garderie du matin et dans la navette du transport scolaire qui circule entre les deux écoles.

M^{me} JACQUET reçoit chaque jour six cours préparatoire et quinze cours élémentaire de 1^{re} année. Quant à M. LETOURNEUR, ce sont neuf CE2, quatorze CM1 et quatre CM2 qui se retrouvent dans sa classe.

Le poste de Madame Pascale DESCHAMP, emploi de vie scolaire a été maintenu par l'éducation nationale pour cette année scolaire. Elle intervient sur les deux écoles et prendra quelques heures chaque semaine sur son emploi du temps pour animer l'atelier informatique qui sera prochainement ouvert à l'étage du bâtiment mairie.

Par contre les enfants de l'école élémentaire ne bénéficient plus cette année de cours d'anglais, le contrat de Madame SOULAN n'ayant pas été prorogé par l'Education Nationale. Merci aux enseignants et intervenants qui s'occupent des élèves et particulièrement à Monsieur LETOURNEUR qui termine, cette année, sa carrière professionnelle. Après avoir quitté l'Ecole Normale d'Albertville où il est resté de 1969 à 1974, il est arrivé à Belmont-Tramonet en septembre 1975 pour une année scolaire puis est revenu s'installer définitivement en septembre 1977. Tous les jeunes qui ont bénéficié de ses cours, même s'ils le trouvaient parfois sévère et exigeant, n'ont eu qu'à se féliciter de la formation qu'il leur a donnée. Alors particulièrement à toi « Jojo » bonne fin d'année scolaire et dès septembre prochain, bonne retraite.

SQUU scolaire de Montbel

L'inauguration des deux écoles a pu avoir lieu au printemps dernier. La population s'est jointe aux autorités départementales et nationales pour visiter le bâtiment de Verel de Montbel, puis celui de notre chef-lieu avant de se retrouver à la salle des marronniers pour les allocutions officielles et finir la matinée autour d'un buffet chaleureux.

Au cours de l'année 2008, la réfection de la façade de l'école maternelle a été réalisée pendant les vacances de printemps ainsi que l'achèvement des travaux des abords de l'école primaire (parking, sécurisation de l'arrêt de bus et de la route). Les investissements se sont alors tournés vers l'aménagement de la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs » qui a ouvert ses portes le 12 janvier dernier à l'étage du bâtiment mairie-école de Belmont-Tramonet. Le SIVU tient à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons d'ouvrages ;

en effet, ce sont près de 2400 livres qui ont pu être mis en rayonnage. Madame BRET-VITTOZ a suivi trois stages de trois jours pour la mise en place et la gestion de cet espace. Rejointe par une vingtaine d'autres bénévoles, des centaines d'heures ont été consacrées au tri, à la réparation, à la couverture et au classement de tous ces ouvrages. La bibliothèque départementale « Savoie-Biblio » complète cette collection par des prêts et ce sont plus de 3000 livres qui attendent maintenant les lecteurs, petits et grands. Un grand merci à toute l'équipe qui vous attend aux horaires suivants :

Lundi : 16 h à 17 h 30 - Mercredi : 14 h à 17 h - Samedi : 9 h à 11 h

Le SIVU a poursuivi ses investissements avec l'aménagement de la salle informatique pour les enfants de l'école primaire. Un nouvel ordinateur a aussi été installé à l'école maternelle.



La bibliothèque

Garderie du SIVU scolaire de Montbel

Sous la surveillance de Laurence, le matin elle accueille en moyenne huit enfants. Le soir, c'est Isabelle qui a la charge de ceux qui restent après la classe soit une quinzaine et voire plus, certains jours.

Les horaires du service : 7 h 45 - 8 h 30 - 16 h 40 - 18 h 15

Le tarif appliqué est celui délibéré en octobre 2005. Il est de 18 Euros par enfant et par tranche de 1 à 36 passages en garderie. Ce service est pris en charge par les communes de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel à hauteur de 80 % des dépenses.

Tous les trimestres, la secrétaire du SIVU Scolaire fait le point sur la fréquentation (une fréquentation le matin et le soir vaut deux passages). Dès que celle-ci est suffisamment importante, elle établit un avis des sommes à payer qui transite par la Trésorerie auprès de laquelle le règlement doit être effectué au plus tôt.

Rappel : la garderie de midi est strictement réservée aux élèves qui mangent au restaurant scolaire et son coût est inclus dans le prix du repas.

En raison de l'effectif en hausse et notamment celui du soir, ce service est exclusivement réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.

Restaurant scolaire du SIVU scolaire



Il accueille chaque jour entre 30 et 40 enfants qui sont confiés à Mesdames BERTRAND, HANKIC et PINTO. Elles assurent l'accueil, le service à table, l'aide aux plus petits et la surveillance. De plus, Isabelle, avant l'arrivée des enfants, prépare la salle du restaurant scolaire et va chercher les repas au foyer-logements des personnes âgées de St-Genix-sur-Guiers. Dès que les instituteurs ont repris leur service, elle se charge avec Nicole de nettoyer le matériel et les locaux. Pour que la cuisine centrale puisse fournir dans les meilleures conditions les repas, commandés le matin même après le décompte exact fait dans les classes, il est nécessaire de lui transmettre le lundi matin un planning hebdomadaire au plus juste des réservations. Dans la mesure du possible, il faut donc que notre secrétaire de mairie soit informée suffisamment tôt (une semaine à l'avance est l'idéal) pour les inscriptions non régulières.

Rappel : N'oubliez pas, pour éviter des décomptes supplémentaires, d'acheter les tickets de cantine pour que les enfants les aient avec eux, le jour où ils restent à midi.

Ce service, indispensable pour les familles dont les deux parents travaillent, n'accueille les autres enfants que dans la mesure où il reste des places disponibles et le SIVU Scolaire, gestionnaire de ce service, se réserve donc le droit de les refuser.

Un grand merci à l'équipe d'encadrement et un bon appétit aux enfants qui vont sûrement respecter la charte de bonne conduite indispensable à la vie en communauté.

Le prix de revient d'un repas est évalué à 7,80 Euros. Il tient compte du coût réel du repas ainsi que des frais de personnel, de fournitures d'entretien et d'énergie. Les communes de Verel-de-Montbel et Belmont-Tramonet participent financièrement à hauteur de 50 % et le restant est à la charge des familles soit un tarif repas appliqué depuis la rentrée septembre 2008 de 3,90 Euros.

Le budget 2008 du SIVU scolaire de Montbel

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges générales (diverses fournitures : écoles, cantine garderie bibliothèque - entretien des bâtiments...)	35 400	Excédent résultat exercice 2007 reporté	14 390
Salaires (3 agents : école maternelle, cantine et garderie)	54 780	Atténuation de charges (divers Remboursements charges salariales)	850
Charges financières (Intérêts des emprunts)	23 000	Produits des services cantine et garderie	19 500
Dépenses imprévues	7 730	Participation des communes Belmont & Verel	103 010
Total des prévisions dépenses réelles	120 910	Total des recettes réelles	137 750
Prévision Recette inscrite pour équilibre du budget fonctionnement puis virement en investissement	16 840		
Total - Dépenses de fonctionnement	137 750	Total - Recettes de fonctionnement	137 750
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit 2007 d'investissement reporté	- 5 984	Virement de la section de fonctionnement	- 16 840
Remboursement capital des emprunts	56 145	Remboursement TVA Travaux 2006	39 305
Acquisition mobilier, matériel, divers ouvrages (Ecoles, bibliothèque et salle informatique)	35 917	Subventions d'investissement (Département & Etat : soldes des subventions sur travaux et nouvelle subvention bibliothèque)	62 816
Travaux (solde : restructuration et extension des écoles)	29 752	Réserves (excédent fonctionnement 2007 capitalisé)	8 837
Total - Dépenses d'investissement	127 798	Total - Recettes d'investissement	127 798

Transport scolaire

Il est géré par la Communauté de Communes Val Guiers dont le siège se situe sur la zone d'activités à proximité de l'échangeur autoroute. Pour tout renseignement, il faut contacter Madame ZACCARONI au Tél. 04 76 37 36 45.

Quatre fois par jour un circuit est effectué sur les communes du regroupement scolaire Belmont-Tramonet et Verel de Montbel où nos enfants scolarisés à l'école maternelle peuvent emprunter la navette, sous la surveillance de Laurence, entre les deux écoles et bénéficier ainsi des services périscolaires (cantine et garderie) situés sur la commune de Belmont-Tramonet. Nicole, quant à elle accompagne les enfants sur le circuit habituel.

Rappel : l'obligation d'un accompagnement est effective à partir du moment où l'effectif comprend sept maternels. Aussi, Nicole a repris du service sur une partie de la tournée de 13 h où le nombre de petits a augmenté cette année. Ce qui explique une fréquentation un peu moins importante de la cantine pour cette tranche d'âge. Cependant, cette situation pourrait évoluer en cours d'année et la commune se réserve le droit de rappeler son agent pour les besoins du service cantine.

La commune reste bien sûr attentive afin que la sécurité des écoliers soit assurée sur son territoire : aménagement de la traversée du chef-lieu, nouveau parking pour les parents d'élèves et mise en place d'une dépose devant l'école sur une voie réservée au bus. Installation de barrières devant l'abribus des Chaudannes. Le travail se poursuit cette année par les travaux qui seront réalisés au printemps sur deux secteurs des Chaudannes comme précisé au présent bulletin municipal dans la partie projet 2009.



Centre de loisirs Mosaïque de Pont-de-Beauvoisin (73)

Enfants de 3 à 11 ans inclus

- Ouvert durant les vacances scolaires de février, pâques, durant le mois de juillet et les vacances de la Toussaint.
- Programme disponible environ trois semaines avant chaque période.
- Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30, accueil possible dès 7 h 45 et jusqu'à 18 h 30.
- Accueille les enfants domiciliés dans les communes de Pont-de-Beauvoisin 73, Domessin, La Bridoire, Belmont-Tramonet et St-Béron.

Conseil Municipal jeunes

Les élections du Conseil Municipal Jeunes ont eu lieu fin septembre 2008, pour un mandat de deux années. Les conseillers élus de la 6^e à la 3^e et domiciliés sur la commune, seront amenés à proposer des actions pour animer le village.

Comme chaque année, ils organiseront le carnaval, l'opération « commune propre », la participation aux commémorations, et encore d'autres projets naîtront au fil des mois.



SIVU JEUNESSE

Le Syndicat Intercommunal regroupe les communes de Pont-de-Beauvoisin Savoie, Domessin, St-Béron, La Bridoire, et Belmont-Tramonet. Il a pour objet la mise en œuvre des actions vers la jeunesse de 12 à 17 ans (11 ans si collégiens).

Activ' Ados

Le SIVU propose à chaque période de vacances scolaires des activités de loisirs (sportives ou culturelles) pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Le programme est disponible avant chaque période de vacances au bureau du SIVU, auprès des mairies et distribués dans les collèges.

Ces moments permettent de passer de bons moments, de s'amuser, de découvrir de nouveaux horizons, de se faire de nouveaux copains,....



Raid Escartons été 2008

ACCA Saint-Hubert



La présence de faune sauvage sur le territoire de notre commune peut être source de nuisances et de dépenses dues aux dégâts occasionnés par le gros gibier, essentiellement les sangliers. Un équilibre est donc indispensable même s'il est toujours difficile et délicat à trouver.

En l'absence de prédateurs, renards, lynx..., le chevreuil et le sanglier prolifèrent. La chasse permet une saine régulation et le contrôle de l'harmonie entre les zones habitées, les territoires agricoles et la forêt.

Le préfet attribue un plan de chasse obligatoire, pour les cervidés, qui fixe le nombre d'animaux pouvant être prélevés pour l'année. Il délivre les « bracelets » à apposer sur les dépouilles. L'ACCA en effectue la demande : elle est soumise à l'avis d'une commission incluant un représentant des communes forestières et de l'ONF (Office National des Forêts). Le Préfet peut décider d'une battue administrative de destruction, sous l'égide d'un lieutenant de louveterie, en cas de dégâts excessifs. Il s'agit d'une solution de dernier recours. Nos chasseurs ont un plan de chasse de trois chevreuils, les battues aux sangliers, quant à elles, sont libres en Savoie.

Les exploitants agricoles peuvent demander des indemnités pour les dégâts de grands gibiers aux cultures et récoltes, en s'adressant aux fédérations départementales des chasseurs. Pour les dégâts forestiers l'indemnité est beaucoup plus délicate.

Les dix sociétaires de l'ACCA, dont Laurent BELLEMIN qui les a rejoints cette année, vous adressent tous leurs vœux pour 2009 et vous espèrent nombreux à leurs boudins, le premier dimanche de février.

Le Président,

J-C. CLAPERON

Aînés ruraux

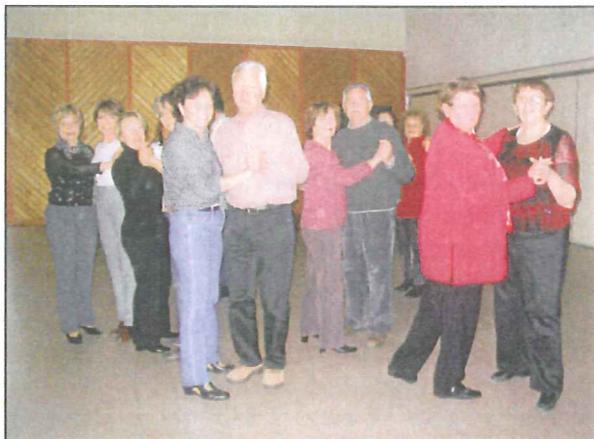
Une année se termine remplie de bons souvenirs et d'amitiés.

- Le thé dansant a eu son succès habituel et sera reconduit le 25 janvier 2009.
- En mai dernier, périple d'une journée dans la région de Chazelles-sur-Lyon ; courant juin, quatre jours dans les Hautes Alpes, puis pique-nique au Col de la Madeleine.
- Le concours de pétanque de septembre a été annulé pour cause de mauvais temps, mais la soirée conviviale autour des grillades a connu une bonne participation.
- Le repas de l'amitié en octobre a été précédé d'une visite à l'usine Blanchon.

Nous avons participé aux virades de l'espoir ainsi qu'à la sirène du cœur. Les joueurs de cartes se réunissent toutes les deux semaines pour d'agréables après-midi.

Cette année 2008, tous les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, une nouvelle activité a été réalisée : la danse pour garder la forme le plus longtemps possible !

Au programme pour 2009 : une journée dans la Drôme, quatre jours en Auvergne... Nous regrettons les personnes fatiguées qui n'ont pas pu participer à ces activités. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.



Association "Des Copains d'Abord"

En octobre, nous vous avons proposé une « opération pizzas ». Les fonds sont destinés au fonctionnement de notre association (assurances, papeterie...).

Vous avez été très nombreux à répondre à notre offre et nous vous en remercions.

En décembre, nous avons organisé les journées Téléthon 2008. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui se sont joints à notre équipe et qui ont contribué au succès de ces journées.

Le groupe choral "Si l'on chantait"



Créé en 1993, le groupe choral « Si l'on chantait » a fêté en cette année 2008, son 15^e anniversaire. À cette occasion, un spectacle a été donné en l'église d'Avressieux le 26 Avril 2008 où les vingt choristes ont pu faire apprécier leur répertoire de chansons françaises en groupe, solo ou duo, sous la direction de leur chef de chœur Yves Cibert. Les chants étaient soutenus par un piano, une guitare et des percussions. Une nombreuse assistance dans l'église a été une grande satisfaction et un encouragement pour tous les choristes qui ont enchaîné de nombreuses répétitions pour aboutir à ce concert. Le décor, la sonorisation et les jeux de lumière ont été également assurés par les choristes et quelques bénévoles.

Le groupe s'est également produit le 5 Avril à Pont-de-Beauvoisin (Savoie) ; le bénéfice a été reversé à l'Association Grégory Lemarchal. Et le 19 Octobre en l'église de Romagnieu (Isère) ; le bénéfice a été reversé au Relais Guiers-Ainan de l'entraide internationale.

Les répétitions de chorale ont lieu le mardi à 20 h 15 à la salle des fêtes d'Avressieux.

Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en prenant contact au 04 76 32 84 90 (Lucette) ou 04 76 07 63 45 (Dominique)

Association "Idées et Créations 2008"

5^e année d'exercice, une quarantaine d'adhérents et l'envie toujours présente de faire plus, mieux et d'évoluer encore...

- 5 ateliers ont fonctionné cette année : acrylique – terre – aquarelle – porcelaine – soie
- 2 ateliers s'arrêtent : porcelaine et soie, en fin d'année.

En Juin : sortie à Roussillon, pays des ocres et des couleurs, des peintres et des sculpteurs

En Juillet : rencontres artisanales dans le village de Belmont-Tramonet, journée de partages et d'accueil, vingt-huit exposants dont trois associations humanitaires : les écoliers du monde du Népal, les enfants de la rue de Madagascar, les Emmaüs de Bourgoin...

En Octobre : stage de terre et sculpture avec Viviane Ambre au local de Tramonet.

En Novembre : stage floral de deux heures avec Olivier le jardinier au local.

Une association qui œuvre toute l'année, chaque semaine et qui s'arrête un peu au moment des fêtes, Noël, nouvel an et l'été, le temps de permettre aux animatrices de souffler mais aussi de participer aux différentes animations ou expositions. Je les remercie de tout cœur pour leur grande disponibilité et remercie aussi tous les bénévoles de Belmont-Tramonet et d'ailleurs, qui ne ménagent pas leur efforts pour que toutes les manifestations soient une réussite.



Projets jeunes

Si tu as une idée en tête, seul ou en groupe, si tu veux organiser une soirée au bowling, une journée à Walibi, faire de l'équitation, partir en vacances, ou autre... Tu peux venir rencontrer Laëtitia et Christine, les animatrices du SIVU, elles seront là pour t'aider à aller au bout de ton projet.

Par exemple, un groupe de jeunes s'est réuni pour monter leur projet : « un week-end à Vulcania ». Ils étaient motivés, ils ont fait plusieurs actions pour financer leur rêve (vente de crêpes et stand de maquillage aux illuminations, vente d'objets sur les brocantes,...). Alors fais comme eux et contacte les animatrices.

L'accompagnement scolaire

Contact : Laëtitia ou Christine au SIVU 04 76 37 30 02

Le SIVU JEUNESSE a mis en place pour sa 3^e année consécutive, un accompagnement à la scolarité pour les jeunes de la 6^e à la 3^e des communes du SIVU encadré par Laëtitia et Christine, animatrices.

Deux créneaux sont proposés :

- Les mercredis de 16 h à 18 h à la bibliothèque municipale de Pont Savoie.
- Les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30 à la Maison de Vie Locale de La Bridoire.

Une cotisation de 10 Euros est demandée pour l'année.

Les animatrices proposent un accompagnement en fonction des demandes des jeunes, de la méthodologie, des conseils. Des entraides se mettent en place entre les jeunes. Ce n'est pas du soutien scolaire.

Si tu as quelques difficultés, ou si tu as besoin d'un endroit calme, alors n'hésites pas et prends contact avec Laëtitia ou Christine au SIVU (04 76 37 30 02)

Sortie familiale

Le SIVU a organisé deux sorties familiales :

- En juillet aux Saintes-Marie de la Mer (promenade, baignade, visite de la ville,...). Cette journée a permis à des familles de se retrouver au bord de la mer et profiter de moments de détente.
- En décembre au marché de Noël de l'Impérial Palace à Annecy (promenade, visite libre du marché et de la vieille ville en petit train pour ceux qui le désiraient,...). Cet après-midi a été bien apprécié par les participants.

L'équipe du SIVU relancera d'autres sorties en famille pour l'année 2009.

La fête du Sivu

Le 21 novembre, le SIVU s'est mobilisé à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet pour partager un moment convivial avec les jeunes, leurs familles, les élus, les animateurs.

Au programme :

- Un jeu pour faire un peu connaissance avec les nouveaux.
- Un apéritif suivi d'un buffet au cours duquel les jeunes nous ont présenté les différents projets qu'ils ont mené à bien dans l'année 2008.
- Présentation des différentes activités proposées par l'équipe d'animation.

La soirée s'est terminée au rythme de la musique.

CONTACT SIVU Jeunesse : Le bureau du SIVU est situé au rez-de-chaussée, Mairie, Pont-de-Beauvoisin Savoie.
Tél. 04 76 37 30 02 ou 04 76 91 92 84

Participation communale 2008

Aux activités culturelles et sportives des enfants de Belmont-Tramonet

Participation versée aux associations puis déduite de la cotisation annuelle des familles pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à une activité sportive ou culturelle = 1 100 Euros

Participation 50 Euros par enfant, soit pour l'année 2008 : 50 Euros x 22 enfants

(Démarche nécessaire au règlement de la participation : justificatif d'inscription et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie).

Participation aux Centres de Loisirs des communes de :

- Pont-de-Beauvoisin : 215,50 Euros
- Avressieux : 280,00 Euros
- St-Genix-sur-Guiers : 24,00 Euros

Participation aux activités du SIVU Jeunesse et Halte-Garderie de Pont-de-Beauvoisin : 2 877,00 Euros

**Total des participations 2008 aux activités culturelles et sportives
des enfants et adolescents de la commune = 4 496,50 Euros**

Communauté locale de Belmont-Tramonet

Ensemble paroissial Saint-Benoît du Guiers

Communiquer, transmettre, rencontrer. Pour nous informer sur ce qui se passe autour de nous, aujourd'hui nous ne manquons pas de medias : radio, télévision, internet etc. Et notre ensemble paroissial dans ce domaine n'est pas en reste avec :

- le portable de l'ensemble paroissial **06 32 73 43 90**
- le journal "ECHOS DU GUIERS" dans votre boîte à lettres tous les trois mois
- la FEUILLE PAROISSIALE du dimanche
- les panneaux d'affichage des églises
- le site Internet <http://www.paroisse-st-benoit-du-guiers> disponible en permanence

nous maintenons la transmission des informations.

Mais on peut tout avoir à portée de main, journaux, radio, internet et y compris les « grands messes » dans la petite boîte, **rien ne remplace**

- le regard qui vous fait exister,
- le sourire échangé en signe de reconnaissance,
- la parole qui réchauffe celui qui a froid de solitude et nourrit celui qui a faim d'une vie meilleure

Souhaitons pour 2009 beaucoup de ces rencontres.

"Le lieu de ta fortune sera aussi le lieu de ton cœur". (Citation Matthieu 6)

Sou des écoles

Le Sou des Écoles est une association qui a pour but de financer de nombreuses activités sportives et culturelles. L'effectif de l'année a progressé, nous comptons 80 élèves pour le regroupement. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent à la préparation et au bon déroulement des manifestations. Merci à la population qui nous aide à réaliser nos projets en venant nombreux à nos rassemblements.

La matinée, boudin à la chaudière du 26 octobre 2008, a été une réussite.

Ces prochaines manifestations sont :

- Vente de calendriers dessinés par les enfants de l'école
- Vente de choucroutes et bugnes avec pains cuits au feu de bois, le 25 janvier 2009
- Repas avec enveloppes tombola, le 21 mars 2009 à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet
- Vente de pizzas, le 12 juin 2009



Activités :

EN MATERNELLE :

- **1^{er} trimestre** : en septembre, il y eu le spectacle de Guignol ; en novembre, plantation de bulbes et de pensées dans les abords de l'école.
- **2^e trimestre** : en janvier, exercice d'évacuation avec les pompiers de Pont-de-Beauvoisin. Au printemps, élevage de têtards. En mars, spectacle : Le bal du roi de Maliblou avec l'école de Belmont.
- **3^e trimestre** : en mai, spectacle des 3 chardons : Petite indienne. En juin, il y aura les deux sorties poneys à Pont-de-Beauvoisin.

EN PRIMAIRE :

- **1^{er} trimestre** : en septembre les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont vu le spectacle de Guignol. Cycle piscine de douze séances aux Abrets le vendredi matin, pour toute l'école primaire.
- **2^e trimestre** : en mars, spectacle : Le bal du roi de Maliblou avec les trois classes du regroupement à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet. Les CP-CE1 cycle de judo de dix séances de 1 h, les vendredis de 10 h à 11 h à Aoste.
- **3^e trimestre** : les CE2-CM1-CM2 participeront à un cycle judo de huit séances (4 de 1 h et 4 de 1 h 30 soit 10 h), les vendredis de 10 h à 11 h ou de 9 h 30 à 11 h. En mai, spectacle des 3 chardons avec l'école de Verel. Voyage à Paris, pour la classe de M. LETOURNEUR et une sortie pour les élèves de M^{me} Jacquet à définir.



Le Sou des Écoles vous présente tous ses vœux pour l'année 2009.

Téléthon 2008

Cette année encore les bénévoles de notre commune se sont retrouvés pour confectionner et vendre des pizzas au profit du Téléthon.

Vous avez répondu massivement à notre proposition, et au nom de tous les malades nous vous en remercions. Une personne de Verel de Montbel et une autre de Domessin ont centralisé les commandes et assuré la distribution des pizzas sur leur commune respective. Nous avons également fourni 20 pizzas aux jeunes du SIVU, qui ont été vendues lors de leur soirée au profit du Téléthon.

Cette année, nous avons fabriqué et vendu 508 pizzas.

La société Chabert et la société Ter'Apl nous ont gracieusement offerts les marchandises nécessaires à la confection des pizzas, les Caves Billon ont offert les consommations de la buvette.

Nous avons remis la somme de 3012,60 Euros (dons compris). Les pizzas fournies aux jeunes du SIVU ont été encaissées directement par eux et ne figurent pas dans notre remise.

Nous souhaitons aussi apporté une précision sur le déroulement de ces journées : quand vous recevez l'information des journées Téléthon, nous vous demandons de respecter une date limite pour la remise de vos commandes. Ce respect est très important pour nous ; il nous permet de solliciter les entreprises pour des dons de marchandises. Cette année, plus d'un tiers des commandes sont arrivées quatre jours après la date limite.

Nous essayons de prévoir une marge lors de nos commandes et si nous nous efforçons d'honorer toutes vos commandes, ceci engendre plus de travail aux bénévoles (recalculer des suppléments de commandes) et aller acheter en grande surface les marchandises manquantes en dernière minute, ce qui réduit le bénéfice de l'opération.

Nous comptons sur vous tous pour être plus vigilants sur la date limite et ainsi simplifier la tâche des bénévoles, et nous vous en remercions par avance

Association ADMR

St-Genix-sur-Guiers Service Aide-Ménagère

L'année 2008 est une année « régime amaigrissant ». Le nombre de personnes aidées chez qui nous intervenons est plus élevé que l'année précédente avec des variations saisonnières ou suite à des sorties d'hôpital. C'est 181 personnes pour toute l'association de St-Genix-sur-Guiers (155 en 2007) qui ont bénéficié de nos services pour un total de 22400 heures de travail (23432 heures en 2007). Sur votre commune les aides à domicile sont intervenues auprès de 22 personnes pour un total de 2400 heures travaillées. À cela il faut ajouter les interventions spécifiques des travailleuses familiales pour l'aide aux mamans et jeunes enfants ainsi que l'assistante de vie scolaire pour l'aide à de jeunes écoliers. Ainsi dans votre commune, 2 enfants ont bénéficié de cette aide pour une durée de 700 heures.

Rien de particulier pour le portage de repas, il a atteint sa vitesse de croisière. Nous portons quotidiennement une quarantaine de repas sur le canton de St-Genix, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette et la commune de Belmont-Tramonet. La fabrication des repas est maintenant assurée par le service hôtelier du foyer logement de St-Genix-sur-Guiers. Ceci nous procure un gain de temps pour la distribution des repas répartis dans des caissettes individuelles. Nous avons été sollicités par le Syndicat Scolaire du Mont Tournier (regroupement scolaire de Champagneux, Grésin et St-Maurice-de-Rotherens) pour effectuer une liaison chaude entre les cuisines du foyer logement et l'école de Champagneux.

La réduction du nombre d'heures travaillées provient en grande partie de la mise en place des CESU (Chèque

Emploi Service Universel) avec paiement direct aux intervenants. Meilleure rétribution et pas de frais de formation alors que notre service nous impose des formations aux aides à domicile. Ces frais de formation sont répercutés dans le coût horaire alors que le CESU ne reverse rien aux organismes de formation.

Toutes nos salariées ont opté pour la modulation horaire du temps de travail. Ceci nous contraint à les rémunérer pour la durée du contrat qu'elles ont signé, même si le nombre d'heures effectuées est inférieur au nombre d'heures du contrat. Nos financeurs ne nous abondent que pour le nombre d'heures réellement effectuées. Ceci nous amène à un manque à gagner en fin d'année et à des prévisions d'aide auprès des communes. Pour améliorer cette situation, nous ne pouvons réviser les contrats qu'en début d'année et à condition que cette révision soit acceptée par les salariées.

Association ADMR du Thiers au Guiers Service Travailleuses Familiales

Cette association intervient sur 33 communes dont la notre. Elle emploie des travailleuses familiales et des aide-ménagères à la famille. Ce sont des professionnelles qualifiées intervenant avec discrétion à votre domicile lors de grossesse, naissance, maladie ou absence d'un parent, maladie ou hospitalisation d'un enfant. Pour bénéficier de ce service il faut être mère au foyer, en congé parental ou en arrêt de travail.

Les services de l'ADMR sont payants selon un barème établi en fonction du quotient familial par la caisse qui verse les prestations familiales. 50 % des sommes versées sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu.

Association RESA

Solidarité : Rejoignez RESA

L'association RESA : Réseau Echange Solidarité Avant-Pays, créée en avril 2006, a pour but d'informer, animer et soutenir un réseau de solidarité et d'échanges destiné aux habitants de l'Avant-Pays Savoyard.

Au cœur de ses missions : la visite de personnes âgées, dépendantes ou non, afin d'alléger leur solitude. Des visites à domicile qui permettent de rompre l'isolement et parfois aussi soulager les familles ayant des personnes à charge, le temps d'une pause...

Cette démarche de solidarité active est menée sur les quatre cantons de l'Avant-Pays Savoyard par un noyau de bénévoles formés. Les demandes de visites sont nombreuses, mais la petite équipe de bénévoles ne suffit plus à répondre...

*Vous aussi vous avez un peu de temps à donner ?
Quelques heures ou un peu plus ?*

À RESA, vous trouverez aussi un réseau d'entraide mutuelle, un suivi et bénéficierez d'une formation pour exercer votre bénévolat dans les meilleures conditions.

Rejoignez nous, pour un territoire solidaire !

Contact : Association RESA - Maison de la Vie locale - 73240 LA BRIDOIRE
resa.asso@yahoo.fr - 04 76 31 68 92



PARI Solidarité

Venez découvrir ou (re)découvrir l'Association !

PARIsolidarité se tient désormais et depuis le mois de Juillet dans ses nouveaux locaux, mis à disposition par la Communauté de Communes, à l'adresse suivante :

« La Tissandière »

Route du Stade - 73240 Saint-Genix-sur-Guiers.

Ce n'est pas sans une petite nostalgie que nous avons quitté notre « petite maison » prêtée par Monsieur Le Maire de Saint-Genix-sur-Guiers, pour nous installer dans des locaux neufs, aidées dans le déménagement par les employés municipaux.

Nous avons vite été séduites par l'espace et la clarté de nos nouveaux locaux, ce qui permet à l'association de développer de nouvelles activités et à Edith et Jacqueline de vous accueillir dans de bonnes conditions.

Grâce à une subvention obtenue auprès de la CAF, nous avons pu mettre en place dans le cadre de la prestation d'animation locale le « BAVARD CAFÉ ».

Il s'agit d'un accueil convivial qui se tient tous les mardis matin, autour d'un café offert (et quelques friandises !). Ces rencontres permettent des échanges réguliers inter-générationnels et intercommunaux et favorisent ainsi l'émergence de projets. Des idées ont déjà vu le jour, notamment l'atelier bijoux, les séances de sophrologie, des promenades, des repas en commun et bien d'autres

à concrétiser pour le plaisir de tous. Mais c'est surtout l'occasion de partager un bon moment, rompre la solitude ou faire connaissance.

Venez donc prendre un café, ne serait-ce que pour admirer le magnifique bar fabriqué et offert à l'association par Raymond Gentil-Perret que nous remercions encore chaleureusement !

La boutique a elle aussi pris un coup de jeune et ses aises. Elle fonctionne le mardi et le mercredi matin et est à la disposition de tous. Nous sommes bien sûr toujours en attente de dons de vêtements, à déposer le vendredi.

Nous continuons de rénover nos équipements et notre mobilier grâce à une subvention du Conseil Général.

Pour terminer, la distribution de l'aide alimentaire, malheureusement toujours d'actualité en ces temps difficiles, se poursuit, grâce à la solidarité des élus du Bas Canton de Saint-Genix-sur-Guiers et de Belmont-Tramonet, qui nous apportent une aide financière et un soutien moral.

Merci à tous ceux qui soutiennent notre association.

Pour tous, que l'année 2009 apporte du bonheur et du réconfort à ceux qui connaissent des moments difficiles.

La Présidente
Muriel Estevan

Ces Amis du Togo

Année 2008

Le président a effectué trois missions sur place, au Togo : avril, juillet et novembre.

À chaque mission, il rencontre nos partenaires togolais pour faire le point sur notre coopération avec l'hôpital de Notsé, les dispensaires, les écoles, les villages (retenues d'eau et pompes) du secteur. Il surveille la bonne exécution des travaux que nous finançons, et reçoit de nombreuses demandes pour de nouvelles interventions parmi lesquelles nous devons choisir en fonction de l'urgence... et de nos possibilités. C'est aussi l'occasion de mesurer tout l'intérêt de notre coopération, dans ce pays où la misère grandit de jour en jour.

En avril, deux médecins membres de l'association, Anne et Jean-Yves Michel, ainsi qu'un médecin urgentiste, Marc Prost, l'ont accompagné : leur présence permet d'évaluer notre coopération avec l'hôpital et d'adapter au mieux les actions que nous finançons. Cette mission a réceptionné le container, expédié en mars, rempli de lits, de médicaments et de matériel médical. Gérard Murat, membre de l'association « Actions Alsace Togo » était également présent ; il a mis à jour le système informatique de l'hôpital.

En juillet, il a été rejoint par deux médecins de l'association « Actions Alsace Togo », dont une ophtalmologue, avec qui nous collaborons pour la construction et la réhabilitation de dispensaires de brousse (7000 Euros pour Akpakpaké), ainsi que pour le développement du service d'ophtalmologie à l'hôpital de Notsé.

En novembre, le D^r Prost, est resté une dizaine de jours. Il espère pouvoir renouveler ses visites trois ou quatre fois par an. En accord avec le directeur de l'hôpital de Notsé, il se préoccupera des dix-neuf dispensaires du secteur (fonctionnement, besoins en personnel et matériel, assistance aux consultants et consultations directes).

La fête de la Solidarité du 4 octobre a connu un vif succès. De nombreuses personnes ont visité nos stands (brocante, livres, objets africains, jouets, pâtisseries) et se sont intéressées à nos actions au Togo à travers l'exposition de photos. Le soir un repas convivial, animé par la chanteuse Margot, a réuni plus de 200 convives. Les bénéfices (en particulier la vente des billets de tombola) sont entièrement consacrés à des réalisations au Togo. Merci à tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à la réussite de cette manifestation.

En 2008, à l'hôpital de Notsé, nous avons contribué à

la construction d'un local pour le service de radiographie, fourni un appareil d'électrophorèse, installé un cabinet d'ophtalmologie (grâce à nos amis alsaciens) et financé divers équipements et réparations. Les médicaments fournis gratuitement par Tullipe (association de laboratoires pharmaceutiques français) permettent de soigner les patients de l'hôpital d'une manière décente, dans un contexte d'augmentation des prix et de misère grandissante.

Les rénovations et améliorations que nous apportons dans les dispensaires favorisent la médecine de proximité, en particulier pour les vaccinations et les grossesses.

Nous avons réparé quelques pompes à eau et suscité le nettoyage des retenues que nous avons construites il y a quelques années. L'accès à l'eau, comme dans de nombreux pays défavorisés, est une question vitale pour ces populations.

Dans les écoles, nous continuons de fournir des tables-bancs (sinon, les élèves sont assis par terre), nous avons financé des latrines, une cuve, et un apatam (préau, à défaut de bâtiment en dur). Nous remettons aux directeurs les fonds que l'association Edelweiss Espoir nous confie chaque année (2300 euros).

Notre budget varie entre 50 000 et 70 000 Euros. En 2008, 65 000 Euros, grâce à une aide exceptionnelle du SCAC service de coopération française au Togo (9000 Euros). Les ressources proviennent de la fête de la solidarité, des cotisations des membres, en particulier de Togo Hilfe d'Erbach (8000 euros) des dons et des parrainages, et de financements extérieurs (Actions Alsace Togo et SCAC).

Le principal poste de dépense est la réalisation des projets dans les domaines de la santé et de l'éducation, demandés par les bénéficiaires, qui versent toujours une participation. Les frais généraux (location d'un dépôt pour le matériel et la brocante, assurances, affranchissements, ...) représentent au maximum 5 % du budget. Ainsi, 95 % des fonds récoltés ici partent au Togo et sont utilisés à 100 % sur place à nos réalisations. En outre, les membres des missions règlent eux-même leurs billets d'avion et leurs frais de séjour.

En conclusion, malgré la reprise de la coopération européenne avec le Togo, la crise se fait sentir durement, avec une augmentation des denrées de base. En outre, les pluies de juillet ont endommagé de nombreuses récoltes. Ce cumul rend les villageois plus pauvres que jamais, et l'action de l'association encore plus indispensable.

Une infirmière libérale à Belmont-Tramonet

Nous apprenons avec plaisir l'installation d'une infirmière libérale à Belmont-Tramonet à compter du 1^{er} avril 2009.

Son cabinet sera situé à l'entrée de l'abbaye de la Rochette (1^{er} bâtiment à droite).

Une permanence sera assurée à partir de cette date aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 11 h 00 à 11 h 30. - Le samedi et dimanche sur rendez-vous.



Isactys

Le groupe Isactys, une dynamique au service de l'emploi

isactys GROUPE
Une dynamique au service de l'emploi

Créé il y a 20 ans sous le nom d'AMOF, le groupe ISACTYS rassemble maintenant 5 associations et 2 sociétés.

Les objectifs du groupe sont :

- De permettre aux personnes de retrouver un contact, un lien social ou de (re)prendre une activité professionnelle.
- De participer au développement du territoire. En accompagnant les projets du territoire, nous pouvons appuyer la dynamique économique et faciliter les créations d'emploi.

Nos activités :



⇨ SERVICES AUX ENTREPRISES :

Mise à disposition de salariés, mise à disposition de salles de réunions

⇨ SERVICES À LA POPULATION ET AUX COLLECTIVITÉS :

Mise à disposition de salariés

⇨ ENVIRONNEMENT :

Interventions, embellissement, protection de sites naturels

⇨ INITIATIVES SOLIDAIRES :

Propositions d'activités diverses, ateliers bois, jardins..



Particuliers :

Acty Services vous propose les compétences suivantes :

- ✓ Employé(e) de ménage à domicile
- ✓ Aide à la personne âgée, handicapée
- ✓ Intervenante auprès d'enfants à domicile,
- ✓ Jardinier
- ✓ Bricoleur

Possibilité de réductions d'impôts



Les personnes à la recherche d'un emploi peuvent venir s'inscrire le matin de 8 h 30 à 12 h.

QUELQUES DONNÉES

En 2007, le groupe a fourni 210 000 heures de travail à près de 600 salariés.

Pour **1 Euro** de subvention reçu, le groupe réalise **10 Euros** de produits et verse **6,5 Euros** de salaires.

GROUPE ISACTYS

Maison Emploi et Services

ZA de Clermont - 82, Chemin des Pâquerettes

38480 PONT-DE-BEAUVOISIN

Tél. 04 76 37 33 13 - Fax 04 76 32 99 90

info@isactys.com

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Réhabilitation des dispositifs d'Assainissement Non Collectif

LES RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS :
1/4 DES INSTALLATIONS POSENT PROBLÈME

Le diagnostic des installations d'assainissement non collectif réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Val Guiers a permis de mettre en évidence celles dont l'usage génère des atteintes à la salubrité publique et /ou à l'environnement.

Ces installations représentent 25 % des installations d'assainissement non collectif sur le territoire, soit un quart de l'ensemble des installations.

Ces installations devront être réhabilitées au frais de leurs propriétaires (Conformément à l'article L.31-1-1 du code de la santé publique).

AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉHABILITATION

Dans le cas où votre installation a été classée « à risque », vous pouvez bénéficier d'aides de la part de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Ces aides interviennent dans le cadre du 9^e programme de l'Agence pour les opérations groupées de réhabilitation. Elles sont spécifiquement destinées à la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif défectueuses, installées avant 1996.

Les aides escomptées de la part de l'Agence de l'Eau seront envisageables dans un premier temps pour les dossiers déposés en 2009 dans le cas d'un programme groupé.

Les aides apportées aux opérations de réhabilitation portent sur deux points :

- **Études à la parcelle** de définition de travaux : subvention de 30 % sur le montant Hors Taxe de l'étude réalisée par un bureau d'étude agréé dans la limite d'un coût plafond de 400 Euros par installation réhabilitée.

- **Travaux de réhabilitation** des dispositifs d'assainissement non collectif défectueux : subvention de 30 % sur le montant Hors Taxe, dans la limite d'un coût plafond de 7500 Euros par installation réhabilitée pour un bâtiment de 5 pièces principales* maximum (+ 1500 Euros au coût plafond par pièce principale supplémentaire).

(*pièces principales = nombre de chambres + 2).

La Communauté de Communes Val Guiers se portera mandataire des particuliers souhaitant participer à cette opération pour percevoir et leur reverser les aides de l'Agence (les particuliers sont ainsi maîtres d'ouvrage des travaux réalisés sur leur propriété).

La Communauté de Communes Val Guiers invite les propriétaires intéressés par l'aide à la réhabilitation et concernés par la mise en conformité de leurs ouvrages d'assainissement, installés avant 1996 et considérés « à

risques », à prendre contact avec son Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Vidange de fosses septiques et toutes eaux : la Communauté de Communes Val Guiers met en place un marché de vidange

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'ENTRETIEN DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Votre installation d'assainissement non collectif doit être maintenue en bon état de fonctionnement. L'entretien des ouvrages doit donc être effectué aussi souvent que nécessaire.

Ainsi l'arrêté du 6 mai 1996 précise que la vidange d'une fosse septique ou toutes eaux doit être réalisée au moins tous les quatre ans.

LA DÉMARCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL GUIERS

Afin d'aider les particuliers volontaires à obtenir de meilleurs prix pour faire effectuer la vidange de leur fosse toutes eaux ou septique, la Communauté de Communes Val Guiers va mettre en place en 2009 un marché de vidange.

Ce sera un nouveau service aux usagers, qui seront, bien entendu, libres de recourir ou non à cette prestation.

La Communauté de Communes Val Guiers sera uniquement l'intermédiaire entre les particuliers et la société de vidange : son rôle sera de constituer des listes de particuliers volontaires souhaitant effectuer la vidange et l'entretien de leurs ouvrages. Ces listes seront fournies à la société de vidange choisie après appel d'offre. Cette dernière mettra en place ses tournées de vidange.

L'appel d'offre devrait s'effectuer début 2009, et le marché se mettre en place au printemps prochain.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Val Guiers et demandez votre inscription sur la liste des propriétaires souhaitant bénéficier de l'appel d'offre 2009.

La Communauté de Communes Val Guiers vous tiendra informée des tarifs proposés une fois le choix de l'entreprise effectué.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Communauté de Communes Val Guiers

04 76 37 75 33

E-mail : assainissement-ccvg@wanadoo.fr

L'Office du Tourisme Val Guiers

L'Office de Tourisme Val Guiers, basé à St-Genix-sur-Guiers, et le Repaire Louis Mandrin ont répondu en 2008 à plus de 9600 contacts (téléphone et visiteurs confondus).

Parmi eux, 3300 personnes ont visité le Repaire Louis Mandrin entre le 10 juillet et le 15 décembre 2008 et 39 courriers ont été envoyés suite à un contact avec l'Office de Tourisme.

Les informations les plus fréquemment demandées concernent les animations, à égalité avec les informations pratiques (plan, direction, associations...). Viennent ensuite les activités de plein air (vélo, randonnée, canoë, baignade). Le patrimoine et les produits du terroir représentent environ 8 % des demandes. Quant aux hébergements et à la restauration, les recherches se font en grande majorité via le site internet avec de multiples téléchargements de fiches.

L'Office de Tourisme a participé à l'organisation du Championnat de France de pêche à la mouche sur le Guiers en juin 2008. La veillée St-Jacques mise en place par l'Office de Tourisme en juillet a connu un grand succès et devrait se renouveler en 2009. La date de la fête de la Véloroute est déjà fixée au 10 mai 2009.

Le Repaire Louis Mandrin devrait mettre en place des animations en destination des familles : visites nocturnes, ateliers pour enfants, concours...

Après la fermeture annuelle, l'Office de Tourisme et le Repaire Louis Mandrin pourront accueillir les personnes à mobilité réduite. Ces aménagements viendront également en aide aux mamans avec poussettes et aux personnes âgées. Les travaux engagés en janvier 2009 – modification des ouvertures et de l'escalier, pose d'une rampe avec fauteuil, mise à niveau de toutes les dalles, modification d'une issue de secours et modification des toilettes – devraient prendre fin en février 2009.

Enfin, nous rappelons aux habitants de Belmont-Tramonet (et plus largement du Val Guiers) qui n'auraient pas encore visité le Repaire Louis Mandrin qu'ils ont dû recevoir au début de l'été 2008 une invitation gratuite pour une personne valable jusqu'en juillet 2009. Pour tout renseignement, se rapprocher de votre mairie.

L'équipe de l'Office de Tourisme Val Guiers et du Repaire Louis Mandrin.



Le ramassage des ordures ménagères

Elles sont collectées le **mardi matin** sur le territoire de la commune de Belmont-Tramonet.

Vous pouvez contacter le service gestionnaire :

SICTOM DU GUIERS

(Syndicat mixte Interdépartemental de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères du Guiers)

Siège : 27, avenue Pravaz - BP 66 - 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN

Tél./Fax : 04 76 93 54 98

Courriel : sictom-du-guiers@wanadoo.fr

Permanence : Lundi au vendredi du 8 h à 12 h

Le tri des déchets

La **plate-forme du tri sélectif de Belmont-Tramonet** se situe sur la Zone Val Guiers, vers l'entreprise NP Savoie et à proximité du bâtiment de la Communauté de Communes Val Guiers.

Les déchetteries

Elles sont implantées sur les communes suivantes :

DOMESSIN : Tél. 06 25 72 93 04 - **SAINT-GENIX-SUR-GUIERS** : Tél. 06 11 96 85 02 - **LES ABRETS** : Tél. 06 26 76 32 13

Rucher école

Ouvert à tous sur le canton de Pont-de-Beauvoisin le rucher école vous propose un apprentissage de l'apiculture.

Renseignez-vous auprès de Monsieur Jean LUTRIN – Tél. 04 76 37 23 92



Conseil architecture urbaniste

**Pour tous vos projets de construction :
n'hésitez pas à consulter gratuitement
l'architecte conseil du CAUE**

Monsieur Pierre LAURENT, est présent dans les locaux de la Communauté de Communes du Val de Guiers, sise vers l'échangeur autoroutier à BELMONT-TRAMONET, tous les 2^e et 4^e Mardi de chaque mois.

Le rendez-vous est à prendre auprès de

**l'Unité Aménagement du Territoire de
Développement Local (TDL)
de l'Avant-Pays Savoyard**

Place Carouge - 73330 PONT-DE-BEAUVOISIN
Téléphone 04 76 32 90 46

Pour rappel, le rôle de l'Architecte Conseil mis à la disposition gratuitement des futurs pétitionnaires, est d'intervenir le plus en amont possible de projets divers dans l'acte de construire, d'aménager, de rénover ou de réhabiliter...

Avant toute dépose d'un dossier en Mairie, il est conseillé de le rencontrer, en apportant, lors du rendez-vous, à sa connaissance, tous les éléments graphiques (plans de situation et plans du terrain, coupes et façades de votre avant projet...), photographiques (des vues éloignées et proches du terrain permettant d'apprécier son environnement...) ou autre, qui pourront ainsi lui permettre d'apporter un conseil, une orientation, sur votre futur projet.

Etat civil

Naissances

Aline FRANÇOIS

Née le 31 juillet 2008 à CHAMBÉRY
Fille de Denis FRANÇOIS
et de Stéphanie THOUVENIN

Erdem KILIC

Né le 9 octobre 2008 à CHAMBÉRY
Fils de Mesut KILIC
et de Fahriye KAYAHAN

Luna TOLEDO-DEFRADAS

née le 27 octobre 2008 à LYON 8^e
Fille de Patrick TOLEDO
et d'Aline DEFRADAS

Matéo ZAGO

Né le 16 décembre 2008 à CHAMBÉRY
Fils de Nicolas ZAGO
et de Florence CRUVIEUX

Mariages

Denis GUERRAZ
et Laurence GRANDY
le 3 mai 2008



Décès

Marcel André BELLEMIN-MAGNINOT

Au Plan
Le 16 janvier 2008

Louise Charlotte Marie Pierrette PLOTON

Abbaye de la Rochette
Le 22 janvier 2008

Jeanne Marie LAUGIER

Abbaye de la Rochette
Le 25 novembre 2008

Hélène MICHELAND Veuve MEYNARD

Au Plan
Le 30 décembre 2008

Divers tarifs

Cantine scolaire : 3, 90 € le repas

Garderie scolaire :

Par enfant, et par tranche de fréquentation
(1 à 36, 37 à 72...) 18, 00 €

Troisième enfant : gratuit

Locations des salles

de la « Maison des Marronniers » :

Habitants de la commune

Salles	Journée	Journée supplémentaire	Matinée, Après-midi Soirée
Grande salle	60, 00 €	30, 00 €	20, 00 €
Petite salle	35, 00 €	9, 50 €	12, 50 €
Cuisine-Buvette	18, 00 €	9, 00 €	4, 00 €
Salle réunion	25, 00 €	12, 50 €	12, 00 €

Personnes extérieures à la commune

Salles	Journée	Journée supplémentaire	Matinée, Après-midi Soirée
Grande salle	150, 00 €	75, 00 €	50, 00 €
Petite salle	85, 00 €	42, 50 €	30, 00 €
Cuisine-Buvette	45, 00 €	22, 50 €	10, 00 €
Salle réunion	62, 00 €	31, 00 €	30, 00 €

Caution : Grande salle : 500, 00 €
Petite salle : 350, 00 €

Nettoyage :

Complet des 2 salles : 50, 00 €
Grande salle : 40, 00 €
Petite salle : 32, 00 €

Habitants de la commune :
50 % du tarif ci-dessus

Vaisselle :

Kit vaisselle pour 50 personnes : 15, 00 €

Énergie :

Gaz, Électricité, Téléphone

Électricité : 0, 12 € le KW

Gaz : 5, 00 € le m³

Téléphone : 0, 15 € l'unité

Montant minimum : 8, 00 €

Permanences Centre Social

Pont-de-Beauvoisin - 04 79 44 53 85

Organismes	Intervenants	Permanences
Assistante sociale Département (TDS St-Genix)	M ^{me} Virginie SERRA	Sur rendez-vous
CRAM Retraite	Emmanuelle CARTON	1 ^{er} mercredi du mois : 9 h - 12 h ou après-midi sur rendez-vous tél. 06 80 67 78 73
Tél. Chambéry 04 79 96 81 07	Assistante sociale CRAM	Soins, prise en charge, invalidité... sur rendez-vous tél. 04 79 96 81 07
Permanencièrre Sécurité Sociale CPAM	Jeannine BERTHIER	Lundi : 9 h - 12 h Jeudi : 9 h - 12 h
Assistante sociale MSA	M ^{me} Béatrice RUFFIN-PHILIBERT M ^{me} Nadine CARLET	Lundi : 9 h - 12 h, sans rendez-vous les autres jours : possibilité de RDV en appelant le 04 76 37 04 52
Puéricultrice PMI Protection Maternelle Infantile Liste des Assistantes Maternelles	M ^{me} Béatrice RUFFIN-PHILIBERT M ^{me} Nadine CARLET	Sur rendez-vous - tél. 04 79 44 53 85 Consultation gratuite des nourissons sur rendez-vous du 1 ^{er} au 3 ^e lundi du mois
CAF de la savoie		Lundi : 10 h 45 - 12 h 30
OPAC Savoie	M. BURLET	Lundi au vendredi : 8 h - 9 h

N° de téléphone utiles

POMPIERS	18
POLICE et GENDARMERIE	17
SAMU	15
URGENCE/portable	112
CENTRE ANTI-POISON - Lyon	04 72 11 69 11
PHARMACIE de garde (répondeur)	04 74 88 76 76
HÔPITAL - Pont-de-Beauvoisin	04 76 32 64 32
MÉDECIN de garde	appeler la gendarmerie (17)
INFIRMIÈRE - Belmont-Tramonet	06 20 02 11 43
MAIRIE	04 76 32 80 00
BIBLIOTHÈQUE	04 76 65 88 24
ÉCOLE PRIMAIRE	04 76 37 37 37
ÉCOLE MATERNELLE	04 76 37 23 58
COLLÈGE La Forêt - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 83 13
LYCÉE Pravaz - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 10 10
TRÉSOR PUBLIC - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 04 63
DÉCHETTERIE - Domessin	06 25 72 93 04
DÉCHETTERIE - St-Genix-sur-Guiers	06 11 96 85 02
ALLO SERVICE PUBLIC (renseignements administratifs)	3939
ALLO ASSEDIC	3949
ADMR - St-Genix-sur-Guiers - (Aide à Domicile en Milieu Rural)	04 76 31 72 48
➤ Aide aux personnes dépendantes	
➤ Portage de repas	
ADMR du Thiers au Guiers	04 76 31 25 60
➤ Service d'aide à la famille	
PARISOLIDARITÉ - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 68 60
➤ Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)	
CCAS - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 00 40
➤ Service de Soins Infirmiers à Domicile	
➤ Service Téléalarme	
POINT EMPLOI FORMATION - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 51 88
Urgence EDF	0 810 333 338
Urgence Gaz	0 810 433 038
Accueil téléphonique EDF/GDF	04 79 75 70 10

Belmont
Tramonet

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Lundi : 13 h 30 – 17 h 00
Mardi : 08 h 00 – 12 h 00
Mercredi : 08 h 00 – 12 h 00
Jeudi : 16 h 00 – 19 h 00

Permanence Maire et Adjointes : Jeudi 18 h 30 – 19 h 30

Tél. 04 76 32 80 00

Fax 04 76 37 26 64

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Bibliothèque intercommunale "Montbel Auteurs"

Sise à l'étage du bâtiment mairie

Lundi : 16 h 00 – 17 h 30
Mercredi : 14 h 00 – 17 h 00
Samedi : 09 h 00 – 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24





Arrêt de bus sécurisé



Inauguration de l'école - juin 2008



École de Belmont-Tramonet